

**ENQUETE
BUDGET DE FAMILLE 1995**

Méthodologie

© INSEE 1998

I - L'ECHANTILLON

Mode de désignation de l'échantillon

Sélection des ménages interrogés

L'échantillon sélectionné pour cette enquête comporte environ 18000 logements. Cet échantillon a été obtenu en utilisant comme base de sondage le fichier des logements constitué lors du recensement de la population de 1990, complété par une liste de logements neufs construits depuis cette date. Il s'agit d'un échantillon aléatoire tiré à taux de sondage uniforme.

L'objectif étant de fournir une photographie du budget des ménages résidant en France, aucune sur-représentation de certaines catégories de ménages n'a été retenue.

Répartition des enquêtes dans le temps

L'observation effectuée auprès de chaque ménage ne porte pas sur une année entière. Il faut donc assurer une répartition uniforme des enquêtes tout au long de l'année, afin de tenir compte des variations quelquefois amples de certaines consommations avec la saison (fruits, légumes), la température (vêtements combustibles), l'influence des fins de mois ou des échéances de dépenses contractuelles (loyer, gaz, électricité, impôts...). Cette uniformité est indispensable pour obtenir une évaluation correcte des consommations annuelles, autant que pour observer fidèlement l'ampleur de ces variations dans le courant de l'année.

Afin d'éliminer la saisonnalité des dépenses, la collecte est étalée sur 12 mois, en 8 périodes (appelées "vagues") de six semaines chacune. Il existe donc quatre semaines sans enquête : la dernière semaine de décembre 1994 et les 3 premières semaines du mois d'août 1995.

Taille de l'échantillon

Les données de l'enquête 1995 peuvent être exploitées différemment selon les études que l'on veut réaliser et portent sur un échantillon de ménages différent selon que l'on veut étudier les dépenses, les revenus ou les dépenses et les revenus en même temps.

- 10038 ménages métropolitains ont accepté et répondu de façon satisfaisante aux questions sur les dépenses.
- 11294 ménages métropolitains ont accepté et répondu de façon satisfaisante aux questions sur les revenus.
- 9634 ménages métropolitains ont accepté et répondu de façon satisfaisante à la fois aux questions sur les dépenses et aux questions sur les revenus.

Dans cet ouvrage, les résultats obtenus sont relatifs à cette dernière catégories de ménages.

Redressement de l'échantillon

L'enquête BdF est une enquête difficile à faire accepter par le ménage, compte tenu de la difficulté du thème, de la longueur des interviews, et de l'effort important demandé au ménage pour remplir le carnet de comptes. Malgré son caractère obligatoire, et les incitations à répondre (lettre-avis, cadeau, relances), le taux de non-réponse est assez élevé.

Du fait de ces refus et afin d'atténuer dans toute la mesure du possible les déformations de l'échantillon, il a été procédé à un redressement calant les structures démographiques des ménages représentants sur celles de l'enquête " Emploi " 1995.

L'échantillon redressé correspond à une population moyenne de 23 155 000 ménages.

Structure de l'échantillon redressé

Répartition des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence	Enquête Budget de famille 1995
Agriculteurs exploitants	1,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,8
Cadres, professions libérales	10,5
Professions intermédiaires	13,7
Employés	12,1
Ouvriers	18,9
Retraités	31,5
Autres personnes sans activité professionnelle	6,7
Ensemble	100,0

Répartition des ménages selon l'âge de la personne de référence

Tranche d'âge de la personne de référence	Enquête Budget de Famille en 1995
moins de 25 ans	3,9
de 25 à moins de 35 ans	17,6
de 35 à moins de 45 ans	20,2
de 45 à moins de 55 ans	18,0
de 55 à moins de 65 ans	14,3
de 65 à moins de 75 ans	14,4
75 ans et plus	11,6
Ensemble	100,0

Répartition des ménages selon leur taille

Nombre de personnes dans le ménage	Enquête Budget de Famille en 1995
1 personne	28,9
2 personnes	31,4

3 personnes	16,7
4 personnes	14,6
5 personnes	6,0
6 personnes et plus	2,5
Ensemble	100,0

Répartition des ménages selon le type d'habitat de résidence

Type d'habitat de résidence	Enquête Budget de Famille en 1995
Communes rurales	24,2
Unités urbaines de moins de 20000 habitants	16,3
Unités urbaines 20000 à moins de 100000 habitants	12,9
Unités urbaines de 100000 habitants et plus	29,4
Complexe agglomération parisienne	17,2
Ensemble	100,0

II - LA TECHNIQUE DE COLLECTE

Les méthodes et les instruments de collecte

L'enquête "Budget de famille" utilise **deux instruments de collecte associés à des méthodes de collecte différentes** :

- des questionnaires posés par l'enquêteur et saisis directement sur micro-ordinateur portable (application CAPI).
- des carnets de compte sur papier remis par l'enquêteur et remplis manuellement au cours des 14 jours d'enquête par tous les membres du ménage de plus de 14 ans

Les périodes de référence

Côté dépenses la période de référence est fonction à la fois de l'importance des achats et de leur fréquence.

La durée de ces périodes a été revue pour certaines dépenses dans la nouvelle enquête. Ont été adoptées :

- la période d'un an pour les achats de biens durables, les gros travaux immobiliers réalisés dans le logement
- la période de 6 mois pour les hospitalisations
- la période de deux mois pour les vêtements de dessus
- une période variable, celle des quittances pour le loyer, l'eau, le gaz, l'électricité, etc...
- les deux séjours les plus récents effectués au cours des 6 derniers mois pour les vacances

Côté ressources c'est le total annuel perçu au cours des douze mois précédant l'interview du ménage enquêté. Dans certains cas toutefois, l'enquêté ne pouvait pas déclarer le revenu des douze derniers mois précédant l'enquête, et il préférerait déclarer le revenu de la dernière année civile ou du dernier exercice connu. Les revenus recueillis portent tantôt sur 1993, tantôt sur 1994, tantôt sur 1995, le point moyen étant en théorie avril 1994.

Le déroulement de l'enquête

L'enquêteur, à l'aide du document appelé **fiche-adresse** (où sont mentionnées des informations sur les logements désignés par le tirage - nom de l'occupant au recensement, adresse du logement -), effectue une tournée de repérage pour identifier le logement.

Comme d'habitude, le logement à enquêter devra être une résidence principale. Les autres types de logement (vacant, secondaire, ou occasionnel) sont exclus du mode de collecte.

Le ménage habitant ce logement, sera interrogé par l'enquêteur au cours de trois visites d'une durée de 55 mn en moyenne chacune. L'enquêteur remettra également à chaque membre du ménage de plus de 14 ans un carnet de dépenses à remplir durant 14 jours. De ce fait, les première et troisième visites devront être espacées d'au moins 14 jours. La deuxième visite pouvant s'effectuer dans un intervalle de 4 à 7 jours après la première.

Le contenu des trois visites:

	CONTENU DES ENTRETIENS
1ÈRE VISITE	<ul style="list-style-type: none"> - L'ENQUÊTEUR RENSEIGNE EN CAPI LE QUESTIONNAIRE N°1 - L'ENQUÊTEUR DÉPOSE LES CARNETS ET EXPLIQUE COMMENT LES REMPLIR
2ÈME VISITE <i>4 à 7 jours après la 1ère visite</i>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ENQUÊTEUR PROCÈDE AU PREMIER CONTRÔLE DU CONTENU DES CARNETS - L'ENQUÊTEUR RENSEIGNE LE QUESTIONNAIRE DE RAMASSAGE-POINTAGE (PARTIE CORRESPONDANTE À LA 2ÈME VISITE) - L'ENQUÊTEUR RENSEIGNE EN CAPI LE QUESTIONNAIRE N°2
3ÈME VISITE <i>(14 jours après la 1ère visite)</i>	<ul style="list-style-type: none"> - L'ENQUÊTEUR RAMASSE LES CARNETS APRÈS AVOIR EFFECTUÉ UN DEUXIÈME CONTRÔLE SUR LEUR CONTENU - L'ENQUÊTEUR RENSEIGNE LE QUESTIONNAIRE DE RAMASSAGE-POINTAGE (PARTIE CORRESPONDANTE À LA 3ÈME VISITE) - L'ENQUÊTEUR RENSEIGNE EN CAPI LE QUESTIONNAIRE N°3

L'enquêteur doit également remplir lors de la visite de son choix le **4ème questionnaire sur les revenus** disponible également sur CAPI. L'enquêteur pourra remplir ce questionnaire, soit en fin de première visite, soit durant la deuxième visite, soit au début de la troisième visite. Dans ce dernier cas, le questionnaire revenus passera avant le questionnaire n°3.

Le contrôle

L'enquêteur dispose **d'un questionnaire de pointage** qui passe en revue une liste d'achats possibles. Il vérifie aussi que le ménage n'a pas oublié de mentionner un achat sur son carnet, pour chaque produit de la liste.

En cas d'oubli, l'enquêteur devra corriger. Une évaluation même approximative du montant de la dépense est préférée à une absence de dépense. De façon à apprécier l'importance des corrections effectuées, l'enquêteur a précisé pour chaque produit le résultat du pointage. Enfin, ce document comporte une grille d'appréciation pour chaque carnet et pour chaque jour. Ces indications ont permis de procéder à des redressements en cas d'informations partielles.

**LE CONTENU DE L'ENQUETE
" BUDGET DE FAMILLE 1995 "**

Dans le **questionnaire n°1**, on trouve :

- toutes les informations portant sur les caractéristiques du ménage (âge, niveau de diplôme, profession, ...)
- les caractéristiques du logement
- les dépenses liées à l'habitation : loyers et charges, remboursements de crédits, quittance d'eau, gaz, électricité, téléphone, chauffage de la résidence principale, mais aussi des résidences secondaires et autres logements
- les dépenses de rénovation du logement (gros travaux immobiliers)

Dans **le questionnaire n°2**, on trouve :

- les dépenses liées à l'achat d'un véhicule (automobiles, deux-roues, caravanes, bateaux)
- les achats de biens durables (audiovisuels, électroménager, meubles)
- les dépenses relatives aux vacances, à l'habillement et aux gardes d'enfants et aides ménagères.

Le 3ème questionnaire comporte des modules très divers relatifs aux impôts, aux assurances aux dépenses exceptionnelles, aux hospitalisations et aux transferts entre ménages. Il se termine sur des questions complémentaires qui visent à mieux cerner la situation financière du ménage.

Le 4ème questionnaire est relatif aux ressources du ménage. Il comprend trois parties :

- un recensement dans un premier temps de l'ensemble des ressources (hors patrimoine) perçues par tous les membres du ménage
- un questionnaire qui permet de mesurer l'ensemble de ces revenus
- un questionnaire sur les revenus de l'épargne (patrimoine, revenus fonciers, ressources exceptionnelles).

Le carnet de compte vise à recenser quotidiennement toutes les dépenses du ménage pendant une période de 14 jours. Il prend aussi en compte l'autoconsommation et les repas pris hors domicile.

On distingue 2 types de carnet :

- le carnet individuel n°1 donné en pratique à la personne du ménage qui fait la plupart des achats.
- le carnet individuel n°2 donné à chaque personne du ménage de plus de 14 ans.